

Le Magazine de Tarbiyya Tatali

Numéro 11
14 novembre 2019

Auto-développement du peuple nigérien



Les 30 ans de la convention internationale des droits de l'enfant

Parce que les enfants sont plus vulnérables que les adultes, et que leur développement sain est crucial pour l'avenir, l'Assemblée générale des Nations unies a adopté à l'unanimité la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE) en 1989. Avec 195 États, dont le Niger et la France, c'est le traité relatif aux droits humains le plus largement ratifié de l'histoire. La CIDE est juridiquement contraignante pour les États signataires, qui s'engagent à défendre et à garantir les droits de tous les enfants et à répondre de ces engagements devant les Nations unies.

La Convention énonce quatre principes fondamentaux: la non-discrimination, l'intérêt supérieur de l'enfant, le droit de vivre, survivre et se développer ainsi que le respect des opinions. Elle comporte 54 articles, énonçant que chaque enfant, fille ou garçon, a le droit :

- d'avoir un nom, une nationalité, une identité,
- d'être soigné, protégé des maladies, d'avoir une alimentation suffisante et équilibrée,
- d'aller à l'école,
- d'être protégé de la violence, de la maltraitance et de toute forme d'abus et d'exploitation,
- d'être protégé contre toutes les formes de discrimination,
- de ne pas faire la guerre, ni la subir,
- d'avoir un refuge, d'être secouru, et d'avoir des conditions de vie décentes,
- de jouer et d'avoir des loisirs,
- d'avoir la liberté d'information, d'expression et de participation,
- d'avoir une famille, d'être entouré et aimé.

Tarbiyya Tatali est fier d'avoir contribué depuis plus de vingt ans, avec ses moyens limités, à l'avancée de plusieurs de ces droits au Niger.

Chaque enfant en particulier a le droit d'être protégé contre toute forme d'exploitation et de violence sexuelles (article 34). Or, 650 millions de filles et de femmes actuellement en vie ont été mariées avant leurs 18 ans, avec des risques de violence domestique et de déscolarisation. Tarbiyya Tatali a réalisé un film luttant contre les mariages précoces, « Trio de filles à Dankassari ».

Dans ce Magazine numéro 11, *Focus* relate les projections de « Trio de filles à Dankassari » dans les collèges de la commune rurale, l'adhésion qu'elles ont provoquée et les difficultés techniques rencontrées ; les projections-débats de ce film pour des collégien.ne.s ont aussi lieu en France, notamment lors du prochain Festival des Solidarités. Pour les *Nouvelles du Niger*, nous nous intéressons aux prochaines échéances électorales, fin 2020. Dans *L'essentiel*, nous décrivons le manque de médecins dans les communes rurales, qui a empiré par rapport à 2012. Notre *Portrait*, enfin, est consacré à Thierry Namata, président du RAEDD et qui dirige depuis des décennies le Collège Mariama, avec une droiture reconnue par toutes et tous.

Référence pour les droits de l'enfant :

<https://www.unicef.fr/dossier/convention-internationale-des-droits-de-lenfant>

Pour en savoir plus sur nos actions, voir :

www.tarbiyya-tatali.org

retrouvez-nous sur



Réseau d'Actions Éducatives pour un Développement Durable

Les cases de santé de Saourin Kaifi, Baré-Bari et Douzou dans la commune rurale de Dankassari ont été équipées en latrines grâce au soutien de Rennes Métropole à l'AESCD. Les latrines, mode d'assainissement de base, ont pour but d'assurer la santé des utilisateurs en permettant l'évacuation des excréments, du sang et autres liquides biologiques de manière hygiénique, de protéger l'environnement en évitant la contamination des sols et des nappes phréatiques et la constitution de foyers d'infection dans lesquels les mouches ou les moustiques se complaisent, propageant ensuite de graves maladies. Mais les latrines sont aussi importantes pour des raisons sociales : l'utilisation des services de santé par les femmes en est augmenté car elles ont maintenant un local pour se soulager, faire leur toilette intime et se laver, dans la dignité.

A Niamey la classe Mahamadou Saidou a bénéficié de plusieurs améliorations grâce au soutien de l'AECIN : les latrines ont été rénovées et un dispositif de lavage de mains a été installé. Une cantine scolaire a pu fonctionner à la période la plus chaude d'avril à juin, car les familles parviennent difficilement à garantir une alimentation suffisante à leurs enfants à cette période. Pour l'animatrice de la classe, un repas servi à mi-journée est un élément capital pour la fréquentation et la performance des élèves. Car comment demander à un enfant d'être concentré, motivé, de réfléchir et de s'appliquer s'il a le ventre vide ?

Enfin, grâce à un don généreux, le RAEDD est désormais propriétaire de son local ce qui lui épargne à jamais des frais de location.

Association d'Échanges Culturels Ile et Vilaine - Niger

Deux conseils d'administration ont eu lieu en juin à Paris puis en septembre à Rennes. Le premier CA a vu la participation d'Adam Oumarou, président du Conif (Conseil des Nigériens de France) et de Jean-Patrice Poirier, président d'Antenna Technologie. Au cours du second CA, Moussa Yacouba et Souleymane Attaher sont entrés dans le bureau de l'AECIN. Nous nous réjouissons de leur présence qui apportera une vision nigérienne à nos discussions.

Sur le plan des actions, l'AECIN a obtenu un financement de la part du Fond d'Aide au

Développement de la ville de Rennes afin de mettre en place, en partenariat avec le RAEDD, une sensibilisation aux droits des enfants, notamment des filles, dans le département de Dogondoutchi. Nous avons également lancé un appel aux dons sur HelloAsso jusqu'à fin novembre pour financer la classe espoir Mahamadou Saidou. Enfin l'AECIN participera en novembre au Festisol, festival qui a lieu sur toute la France. Voir www.tarbiyya-tatali.org pour plus d'informations.

Association d'Échanges Solidaires Cesson-Dankassari

Le projet « Continuer à progresser vers les Objectifs de Développement Durable dans les villages de Dankassari » a été approuvé par la Région Bretagne, l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, le Ministère des Affaires Étrangères et la Collectivité Eau du Bassin Rennais, pour la période 2019-2020, avec de nouveaux volets d'activité : soutien à la scolarisation des filles, sensibilisation à l'état-civil, équipement en énergie solaire de la zone de maraîchage de Maraké-Rogo, et la poursuite des activités précédentes dans des nouveaux villages.

Monsieur Assimou Abarchi, Maire de Dankassari, visite Cesson-Sévigné du 14 au 24 novembre 2019 à l'invitation du Maire de Cesson-Sévigné et de l'AESCD. Il participera au Comité de Pilotage de la Coopération Décentralisée Cesson-Dankassari, célébrera le Festisol 2019 et les 10 ans de la Coopération avec Cesson, aura des réunions de travail avec plusieurs partenaires et rencontrera des élèves de primaire, de collège, le Conseil Municipal des Jeunes, ainsi que les lycéens et lycéennes de Fougères dans le cadre du projet « Des lunettes pour le Niger ».

Association des Nigériens de Rennes

L'ANIRE depuis la mise en place du dernier bureau a beaucoup travaillé pour une meilleure cohésion entre les Nigériens de Rennes. C'est ainsi que plusieurs activités telle que des barbecues, des sorties ou des journées d'intégration ont été organisées pour permettre aux nouveaux arrivants de mieux connaître la

communauté. Par ailleurs l'ANIRE se rapproche de plus en plus des autres associations de Tarbiyya Tatali afin de collaborer plus activement aux projets en cours ou simplement aux activités associatives organisées à Rennes.

Les échéances électorales de 2020

La Commission électorale nigérienne a dévoilé le calendrier des prochaines élections : présidentielle et législatives auront lieu le 27 décembre 2020, quelques semaines après les élections municipales et régionales qui se tiendront le 1er novembre.

Reports successifs pour les élections municipales et régionales

Le Niger compte 7 régions et 255 communes, dont 4 villes à statut particulier divisées en arrondissements.

Initialement fixées au 9 mai 2016, les élections municipales et régionales auront donc finalement lieu fin 2020. L'enjeu est de taille car depuis trois ans, ces scrutins ont été plusieurs fois reportés à cause de la saison des pluies, ou encore la nécessité d'élaborer un fichier électoral, selon les autorités.

Depuis 2016, les mandats des élus locaux, qui ont expiré, sont donc prolongés tous les six mois par le gouvernement, pour que les institutions puissent fonctionner.

Les maires élus en 2011, et qui devaient être renouvelés en 2016, auront donc effectué un mandat presque deux fois plus long qu'initialement prévu.



Assimou Abarchi, maire de Dankassari

Respect du calendrier et des engagements pris pour la présidentielle

Le calendrier est respecté en revanche pour l'élection présidentielle couplée aux élections législatives, avec un premier tour le 27 décembre 2020 et un second début 2021. Le mandat présidentiel et celui des députés est de cinq ans. L'Assemblée nationale compte actuellement 171 députés.

Les principaux candidats à la présidentielle sont déjà identifiés. Le ministre de l'intérieur Mohamed Bazoum représentera la formation au pouvoir (Parti Nigérien pour la Démocratie et le Socialisme, PNDS Tarraya). Le président actuel, Mahamadou Issoufou s'est engagé à ne pas se représenter pour un troisième mandat.

On pourrait considérer cette annonce de respecter la constitution et de faire seulement deux mandats comme celle-ci le prévoit comme une non-information, si ce n'était une première au Niger, comme le rappelle le Président Issoufou : « Je n'ai pas d'hésitation par rapport à ça. Je suis un démocrate convaincu. Je ne veux pas procéder aux triturations que l'on a coutume de voir en Afrique. Je n'ai pas cette arrogance de croire que je suis un homme providentiel irremplaçable. Il y a beaucoup de Nigériens qui peuvent remplir la fonction de président de la République. Donc, mon ambition, l'une de mes ambitions, c'est qu'en 2021, je puisse organiser des élections libres et transparentes, et que je puisse passer le témoin à celui que les Nigériens auront élu. J'attire votre attention sur le fait que ce sera la première fois que cela va se faire au Niger depuis l'indépendance du Niger. Un passage de témoin de manière pacifique après un arbitrage du peuple nigérien. »



Le parti de l'ancien président Tanja Mahamadou, le Mouvement National pour la Société de Développement (NNSD Nassara), allié à la mouvance présidentielle dans l'actuel gouvernement, a désigné comme candidat Seyni Oumarou.

Le Mouvement Démocratique Nigérien (Moden Fa Lumana), principal parti d'opposition, a désigné début août 2019 Hama Amadou, ancien Président de l'Assemblée nationale, comme candidat. Ce dernier est en exil après une condamnation à un an de prison dans une affaire de trafic international de bébés qu'il conteste. Il pourrait être écarté de la course.

De nouveaux rebondissements sont donc à prévoir. Le Premier ministre Brigi Rafini vient d'annoncer le 30 octobre un dialogue entre pouvoir et opposition en vue « d'apaiser » le climat politique dans le pays.

Source : site de RFI et autres documents



La disparition des médecins dans les communes rurales du Niger

La Politique Nationale de Santé

Dans l'Annuaire des statistiques sanitaires du Niger Année 2016 publié par le Ministère de la santé publique, il est rappelé que « La Politique Nationale de Santé (PNS) du Niger repose sur les Soins de Santé Primaires (SSP) à travers le développement des districts sanitaires »... « Cette politique de santé vise particulièrement la recherche de l'équité, l'amélioration de la qualité des soins et l'accessibilité d'un plus grand nombre de personnes vulnérables (femmes, enfants, personnes handicapées, populations en zones rurales...) aux services de santé. »

Parmi les mesures qui avaient été prises dans ce sens : le redécoupage des gros districts (ex : le district de Dogon Doutchi a été redécoupé en deux districts : Dogon Doutchi et Tibiri), l'affectation de médecins dans certains Centres de Santé Intégrés (CSI), avec nécessairement un médecin par chef lieu de commune rurale.

Pour mémoire, l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) a fixé le seuil minimum de 23 médecins, infirmières et sages-femmes pour 10 000 habitants, seuil estimé nécessaire pour assurer les soins maternels et infantiles les plus indispensables et pour réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) liés à la santé.

L'affectation de médecins en zone rurale

Des recrutements de médecins en zone rurale ont ainsi été effectués par l'État nigérien (début 2012) et le district de Dogon Doutchi (correspondant aux deux districts actuels de Dogon Doutchi et de Tibiri) comptait alors plus de 10 médecins, femmes et hommes. Les organisations de Tarbiyya Tatali s'étaient ensuite mobilisées pour un équipement minimum des médecins nommés dans les neuf communes rurales, grâce à un financement notamment de la Région Bretagne à l'AECIN

Comment la situation a-t-elle évolué ?

En 2018, la couverture sanitaire du district de Dogon Doutchi (environ 500 000 habitants) était de :

- 1 hôpital de district pour les 2 districts de Dogon Doutchi et de Tibiri, situé à Dogon Doutchi
- 3 médecins pour le district de Dogon Doutchi (2 à l'hôpital de Doutchi, 1 à Dankassari)
- 7 maternités pour le département de Dogon Doutchi dont une à l'hôpital avec un bloc opératoire
- 16 CSI
- 63 cases de santé.

Il y a eu des constructions de CSI, de maternités et de cases de santé, mais le nombre de médecins est très faible par rapport à 2012.

Quelle est la situation actuelle ?

Malgré la volonté affirmée du gouvernement d'augmenter le taux de couverture sanitaire, la situation s'est encore dégradée en 2019 avec un nombre de médecin passé de 3 à 1 un pour le département de

Doutchi : Dankassari n'a plus de médecin et 1 seul subsiste à l'hôpital de Doutchi.

Parmi les raisons évoquées pour expliquer ces départs : conditions de travail difficiles dans les communes rurales, manque d'équipements, promotions de médecins vers des postes d'encadrement impliquant des mutations, redéploiement des médecins en poste vers de nouvelles structures sanitaires (ex. : modernisation de l'hôpital général de référence de Niamey, hôpital de Maradi), départ de la fonction publique...

La raison principale reste toutefois l'absence de recrutement de médecins dans la fonction publique depuis plusieurs années, obligeant les médecins nouvellement formés à occuper des postes de contractuels dans les hôpitaux nationaux, à travailler dans les formations sanitaires privées ou dans les ONG, voire à s'expatrier ou à être sans emploi.

Comment remédier à la situation critique des communes rurales ?

À ce jour, l'État y répond par la nomination d'infirmiers pour pallier le manque de médecins notamment dans les CSI. Pour répondre à la nécessité d'un médecin par commune rurale, ce sont parfois les organisations de la société civile qui recrutent des médecins pour leurs communes d'intervention.

Les prochaines échéances électorales auront peut-être pour effet le recrutement de nouveaux médecins pour les communes rurales.

Mais actuellement, la commune rurale de Dankassari, qui compte 80 000 habitants et est liée par une coopération décentralisée avec la ville de Cesson-Sévigné, est sans médecin. Cette situation interpelle fortement les associations de Tarbiyya Tatali pour qui il est difficilement concevable que cette commune rurale avec qui les liens sont très étroits soit privée de médecin. Ce sera donc pour elles un sujet de réflexion dans le futur.



Consultation du médecin de Dankassari

Diffusion du film *Trio de filles à Dankassari* au Niger



« Trio de filles à Dankassari » est un court métrage de 13 minutes réalisé par Idi Nouhou et Siradji Bakabe sur commande de l'AESCD et financement du Ministère des Affaires Étrangères. Le scénario est le suivant : trois collégiennes de Dankassari ont la ferme volonté de finaliser leur cycle scolaire par un diplôme et d'accéder à un travail décent avant de se marier. L'une est sous la menace d'un mariage précoce, ses deux amies l'encouragent à ne pas se laisser faire.

Le film a été vu par plusieurs classes de collège en France, à Cesson-Sévigné et à Orgères. Il a été diffusé au Cinéma Le Sévigné lors du Festisol 2018, il sera présenté à la MJC de Pacé pendant le Festisol 2019. Il donne lieu en France à des discussions intéressantes.

Il importait tout particulièrement à Tarbiyya Tatali qu'il puisse être également diffusé au Niger et à Dankassari même, ce qui a pu être réalisé du 19 au 22 mai 2019. Selon le rapport détaillé rédigé par Idi Nouhou, sept projections ont été réalisées dans six collèges différents, devant 541 élèves, dont 307 filles et 234 garçons.

L'équipe était constituée des deux auteurs du film, de Maman Chadaou, responsable de la coopération décentralisée Cesson-Dankassari au RAEDD et de Mme Issa Aïchatou Dan-Badio Doka, responsable de la SCOFI (Scolarisation de la Jeune Fille) à la Direction Départementale de l'Enseignement Secondaire de Dogondoutchi.

Déroulement de la mission

- 19 mai 2019. Arrivée des cinéastes à Dogon Doutchi, rencontre avec Bori Zamo, le président de l'antenne de Tarbiyya Tatali. Puis une seconde rencontre avec Maman Chadaou a permis de faire le point de la mission et de dresser un planning de travail. Des modifications ont été apportées à la liste des collèges initialement prévus en fonction des échanges que Maman Chadaou a eu avec la Direction départementale de l'enseignement secondaire.

- 20 mai. Projections à Goubey (57 filles et 51 garçons) et à Bawada Daji (26 filles et 49 garçons)

- 21 mai. Deux projections à Dankassari à cause du nombre (103 filles et 95 garçons). Séances très animées. Présence de deux des trois personnages

centraux du film, Oumalher Chaïbou et Zeïnab Hamidou. Zeïnab Aliou Chanou poursuit ses études à Malbaza. Présence aussi de deux membres de l'association de mères d'élèves. Projection à Kamrey (32 filles, 38 garçons) dans une classe en paille : pas assez de pénombre pour utiliser la toile de l'écran

- 22 mai. Projections à Dogon Tapki (22 filles, 34 garçons) et à Bawada Gida (67 filles, 7 garçons - le directeur pensait par erreur que l'activité était destinée aux filles).

Démarche adoptée

Plusieurs contraintes ont amené à adopter deux projections par jour. Un problème de communication a été constaté dès le premier village et il y a eu des difficultés d'accès de certains villages, compte tenu du véhicule pas très adapté pour le terrain.

Avant chaque projection, Maman Chadaou parle d'abord de Tarbiyya Tatali, de ses missions et ses réalisations dans la région. Idi Nouhou présente le film et évoque les jeunes du collège de Dankassari qui ont servi à créer ses personnages.

Après chaque projection, Maman Chadaou, Issa Dan-Badio Doka et Idi Nouhou se relaient pour instaurer le débat et/ou expliciter certains aspects du film.

À la fin de ces débats, Maman Chadaou souligne l'importance de l'hygiène et des études pour les élèves, principalement pour les filles. Il donne l'exemple du ressortissant d'une région qui a pu aller assez loin dans les études et qui, aujourd'hui, prend en charge la totalité de l'impôt de son village.

Issa Dan-Badio Doka insiste sur la nécessité pour les filles d'étudier en prenant exemple sur elle-même. Elle rappelle également le rôle des garçons qui doivent aider leurs sœurs en sensibilisant leurs parents à ne pas marier ces dernières trop tôt.

Les interventions des élèves

A la fin des projections, les élèves ont bien compris que le sujet principal est le mariage précoce et forcé. L'essentiel de leurs interventions sont axées sur ce thème. Et dans plusieurs établissements, les élèves,



Idi Nouhou et Maman Chadaou



Issa Aïchatou Dan-Badio Doka, responsable de la Scolarisation de la Jeune Fille

filles aussi bien que garçons, ont rappelé les arguments donnés par un des personnages pour décourager leur camarade sur le projet de mariage forcé qui la menace : surcharge de travaux, lessive, cuisine à n'en plus finir avec risque de se voir privée de la nourriture qu'elle a préparé, corvée d'eau, etc.

A la question : « Pourquoi tu ne veux pas subir le mariage forcé ? », beaucoup de jeunes filles évoquent des arguments tels que :

- le mépris du mari dans le cas d'un mariage où lui-même n'est pas forcément consentant ;
- l'interruption forcée des études pour la fille ;
- les rêves brisés ...

Autres thématiques repérées dans le film par les élèves :

- l'idée de continuer à étudier et rester chez soi ;
- l'autonomie de la femme à travers le petit élevage ;
- la santé par l'hygiène ...

Dans la plupart des autres établissements, sauf celui de Dankassari, les filles sont intervenues moins que les garçons. Souvent, il a fallu que Mme Issa Aïchatou Dan-Badio Doka leur lance un défi en les comparant à leurs camarades garçons pour motiver leur prise de parole.

Quelques cas de mariages forcés ont été évoqués :

A Goubey :

a) une jeune fille qui a 14 de moyenne. Ses parents ont prétendu un transfert et l'ont mariée à un jeune vivant à Loga.

b) Une autre jeune fille qui s'est plainte auprès des autorités administratives locales de ses parents qui menacent de la marier de force alors qu'elle en aime un autre.

c) A Dogon Tapki : mariage forcé d'une élève qui n'a duré qu'une semaine.

Difficultés rencontrées

Elles sont essentiellement d'ordre matériel et organisationnel.

Au niveau matériel, on note :

- L'ampoule grillée du vidéoprojecteur lors de la première projection à Goubey. Les contacts de Maman Chadaou ont permis d'y remédier, en substituant l'appareil par celui d'un service de la localité. Cela a occasionné un déplacement supplémentaire à Douthi.

- La défaillance fréquente du groupe électrogène, probablement du fait des secousses.

- L'inadaptation des classes trop ajourées pour des projections sur écran. On a dû se contenter de l'écran de l'ordinateur finalement.

Au niveau organisationnel :

- L'information n'a pas toujours bien passé entre la direction départementale et les responsables des établissements scolaires. Certains ont compris que l'activité avait pour cibles uniquement les filles.

- L'activité a également coïncidé avec la période des examens blancs dans tous les collèges. Ce qui fait qu'en dehors des élèves des classes de troisième, tous les autres étaient absents de l'école. Il a fallu très souvent les rassembler à notre arrivée.

- Les examens blancs en cours qui disqualifient les élèves des classes de troisième pour les séances, à part Dankassari exceptionnellement. Probablement parce que l'établissement a servi de cadre pour une bonne partie du tournage du film.

Suggestions :

Les différentes projections ont suscité des suggestions au niveau des enseignants qui ont souhaité :

- avoir d'autres projections à l'intention de la population de Dankassari, village qui a servi de décor au film.

- l'organisation d'autres projections dans d'autres villages de la commune de Dankassari, où le problème du mariage précoce est encore plus crucial.

- l'organisation, au cours de l'année, d'au moins deux missions de sensibilisation sur le mariage précoce à l'intention des parents d'élèves dans les villages, afin de renforcer le message.

Le nombre total d'élèves (filles et garçons) n'a pas atteint les 1700 élèves initialement visés mais a été de 541 élèves, dont 307 filles et 234 garçons. L'écart entre les estimations et les réalisations vient du manque d'expérience du RAEDD dans l'organisation des séances, qui était une première pour lui. Les séances ont été organisées trop tardivement alors que l'année scolaire tirait à sa fin. Mais le bilan de l'action est très positif et montre une forte demande pour de telles activités.

Au cours de l'année scolaire qui commence, les projections-débats vont se poursuivre dans les collèges de Dankassari et vont aussi se dérouler dans les collèges ruraux de Dogondoutchi grâce à un financement du Fonds d'Aide au Développement de la ville de Rennes.



Dans une classe paillote

Thierry Namata, Président du RAEDD

Quel a été votre parcours professionnel ?

J'ai été Directeur de CEG dans plusieurs localités, au Ministère de l'Éducation Nationale et depuis septembre 2001 directeur au Collège Mariama, d'abord en disponibilité puis désormais en tant que retraité. Je suis titulaire d'une Maîtrise es-sciences de l'éducation obtenue au Togo.

Quelle est votre situation familiale ?

Je suis marié et j'ai 3 enfants, 2 garçons (37- 31 ans) et 1 fille de 35 ans, tous mariés et avec une activité professionnelle. Je suis grand-père de 8 enfants

Vous êtes né à Bagaji, avez-vous des actions de soutien au développement de cette localité, en tant que ressortissant ?

Oui, j'ai fourni des manuels scolaires, des livres pour la bibliothèque, des guides pour enseignants et des fournitures scolaires à l'école primaire et au CEG. J'ai avec moi des annales de mathématiques et de physique-chimie, destinées aux candidats au BEPC, qui vont être acheminées en décembre.

Le Niger est confronté à de nombreux défis sécuritaires, un attentat a eu lieu il y a quelques mois à Bagaji et un autre tout récemment à Dogonkiria. Quelles réflexions vous inspirent ces événements ?

L'attaque de Bagaji a choqué des personnes qui n'avaient jamais entendu crépiter une arme à feu. C'est un village où les agressions causant mort d'homme sont inconnues. Le dispositif sécuritaire mis en place après cette attaque a permis aux populations d'espérer que les agresseurs ne reviendraient pas de si tôt. Malheureusement ce qui s'est passé à Dogonkiria est venu démontrer que la zone n'était plus ce havre de paix séculaire. Néanmoins, sachant ne pas être les cibles des agresseurs, les populations vaquent normalement à leurs activités. Actuellement c'est la période de récolte du haricot, le matin les villages se vident et les gens ne rentrent que le soir. La présence de patrouilles militaires régulières, même si elles ne représentent pas une garantie totale de sécurité, rassure quelque peu.

Vous êtes chrétien, catholique pratiquant, dans un pays à très grande majorité musulmane, vous sentez vous bien accepté ?

A titre personnel, je n'ai pas vécu de situation de discrimination ou de rejet en raison de ma religion. Je n'ai pas connu de situation où ma confession a été une interrogation pour les autres. J'ai vécu dans une localité où j'étais le seul chrétien, personne n'a manifesté ou exprimé ouvertement quelque gêne ou réprobation alors que j'avais en charge l'éducation du collège.

Observez-vous des changements de comportement au Niger à cet égard ces dernières années ?

À un moment les choses ont changé. On a vu se créer une floraison d'Associations religieuses. On a assisté à l'émergence d'un comportement d'intolérance, d'un langage agressif et injurieux et d'une volonté de nuire à travers des prêches, des émissions radiophoniques et des messages télévisés.



C'est dans ce climat que sont survenus les douloureux événements du 15 janvier 2015 en lien avec l'attentat de Charlie Hebdo en France, avec des incendies d'église. Fort heureusement des initiatives ont contribué à un changement positif dans la relation inter-religieuse. Il existe au niveau des leaders religieux (musulmans et chrétiens) un mécanisme d'anticipation et de gestion des conflits appelé « Commission pour le Dialogue inter-religieux ». Ces dernières années, on a vu le Ministre de l'Intérieur assister à la messe de Noël et adresser un message aux chrétiens à cette occasion. Il y a aujourd'hui des chrétiens à la tête d'Institutions de la République et chefs de partis politiques, ce sont là des signes d'un vivre ensemble apaisé.

La menace vient aujourd'hui des terroristes qui détruisent les églises et les écoles sur leur passage et qui s'attaquent aux religieux dans les zones rurales

Dans quelles circonstances êtes vous devenu président du RAEDD ?

Sans en être membre actif, j'avais participé à certaines activités du RAEDD, notamment aux réunions qui ont vu l'élaboration des textes préparatoires à son Assemblée constitutive en 1996. J'ai collaboré au placement de manuels dans certaines écoles, notamment l'acheminement de livres dans la région de Zinder, c'était en 2015. Je connaissais donc le RAEDD. Suite au décès de Mahamadou Saidou, en 2016, nous nous sommes retrouvés avec quelques amis pour réfléchir sur l'avenir de l'ONG. Parallèlement, il y avait une démarche initiée par des membres et partenaires de la structure tendant à trouver un Président pour le RAEDD. L'un et l'autre côté m'ont sollicité et c'était difficile de dire non.



Mahamadou Saïdou

Quelle était la motivation de votre engagement pour assurer la présidence du RAEDD ?

Vu l'investissement personnel fait par le défunt coordonnateur pour le rayonnement et le développement du RAEDD, il y avait une exigence morale à poursuivre son œuvre. J'ai accepté pour honorer la mémoire d'un ami et pour poursuivre la tâche entamée. Avec la coordinatrice nationale Dr. Seiyabatou Elh Saïdou et le nouveau bureau, nous avons pu relancer la vie de l'ONG dans l'esprit de son fondateur.

En quoi consiste le rôle de Président d'une association telle que le RAEDD ?

Il y a les fonctions statutaires qui sont dévolues au Président, telles que convoquer et présider les réunions, représenter l'Association et la faire connaître, suivre la mise en œuvre des décisions des différentes instances.

A mon avis, le Président d'une Association doit aussi, entre autres, s'assurer de la réalisation effective des activités programmées, veiller au bon fonctionnement de l'Association, suivre les relations avec les partenaires, s'investir dans le règlement des conflits, s'assurer de la bonne utilisation des fonds.

Après 3 ans de présidence, quel bilan faites-vous de l'action du RAEDD ? Quels sont selon vous les points forts du RAEDD et du réseau Tarbiyya Tatali ?

Le réseau a permis l'établissement de relations humaines solides entre les différents acteurs, entres les communautés bénéficiaires et les partenaires. On peut se réjouir de :

- la diversification des activités sur le terrain
- la place de la femme dans la planification des activités
- les réponses qu'apportent les réalisations aux besoins des bénéficiaires, leur participation au financement des activités et leur implication à leur exécution, leur appropriation de la gestion des réalisations et l'amélioration de leurs conditions de vie
- la fidélité des partenaires
- l'acquisition d'un siège pour le RAEDD

Quelles seraient les améliorations possibles ?

Il faut rechercher d'autres partenaires pour le financement de nos projets, améliorer la motivation du personnel salarié, assurer la prise en charge des dépenses de fonctionnement et le paiement régulier des cotisations de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale.

Dans quels domaines faudrait-il, selon vous, développer prioritairement des actions de développement ? Avec quels soutiens financiers ?

Nous devons travailler à un développement économique et social du milieu rural en renforçant les capacités des acteurs locaux à s'auto-promouvoir. Les actions prioritaires de développement doivent répondre aux attentes et besoins des communautés et c'est, à mon avis, ce qui se fait déjà sur le terrain. Nous pouvons envisager de mettre l'accent sur

- la sécurité alimentaire,
- l'éducation citoyenne des jeunes et des femmes afin de favoriser leur implication dans les instances de prise de décision,
- l'accompagnement des communes dans la gestion des déchets

Avec quels soutiens financiers ?

Il nous faudra faire preuve de plus d'offensive dans la mobilisation des ressources. Le financement des activités devrait être obtenu à partir des participations des bénéficiaires, des collectivités et des partenaires locaux ou étrangers. Nous devons prospecter pour découvrir et saisir les opportunités qu'offrent les organismes et les représentations diplomatiques installés au Niger

La plus grande partie des financements du RAEDD provient actuellement des envois de l'AESCD ou de l'AECIN, alors qu'il y a quelques années le RAEDD avait des ressources plus diversifiées (fondation norvégienne Stromme, ambassade du Canada ou d'Espagne), pensez-vous que cette situation va évoluer ?

La situation doit évoluer. Nous devons aller à la recherche d'autres sources de financement pour compléter les efforts de l'AESCD et de l'AECIN. Nous sommes reconnaissants pour leur générosité et nous considérons comme un challenge pour le RAEDD de s'engager dans la recherche de ressources complémentaires.

Quelle est votre ambition pour le RAEDD dans les années à venir ?

Pour les années à venir, le RAEDD doit être une ONG capable

- de mobiliser des ressources internes et externes importantes,
 - de développer une expertise le rendant plus compétitif dans la réponse aux appels à propositions,
 - de mobiliser plus de partenaires pour soutenir ses actions,
- en résumé, une ONG qui contribue grandement à l'amélioration des conditions de vie des communautés cibles.

Comité de rédaction : Seiyabatou Elh Saidou, Moussa Yacouba, Pierre Tarrago, Marie-Françoise Roy

Ont collaboré à ce numéro : Chantal Blum, Michel Coste

Photos: Abdoul Aziz Soumaïla, Siradji Bakabe, Tarbiyya Tatali

Maquette et mise en page : Michel Coste

raedd@tarbiyya-tatali.org — aecin@tarbiyya-tatali.org

aescd@tarbiyya-tatali.org — aenire@tarbiyya-tatali.org

Site web : www.tarbiyya-tatali.org Retrouvez-nous sur



Tarbiyya Tatali